



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social

ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦ ᑲᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲ

COMPTE RENDU

436^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(Adopté)

DATE :	26 juin 2025
ENDROIT :	Vidéoconférence (Teams)
ÉTAIENT PRÉSENTS :	Luc Lainé, président Daniel Berrouard, Québec Robert Joly, Québec John Paul Murdoch, GNC
ÉTAIT ABSENT :	Lucas Del Vecchio, GNC
	Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la 436^e réunion est adopté tel que présenté.

2) Adoption du compte rendu de la 435^e réunion

Le compte rendu de la 435^e réunion est adopté tel que présenté.

Action : Faire traduire et classer le CR 435.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance entre le 28 mai 2025 et le 26 juin 2025 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet minier Rose Lithium-Tantale par Corporation Lithium Éléments Critiques

N/Réf. : 3214-14-053

a) Suivi de la condition 24 – Plan de mesures d'urgence

➤ Pour information

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 18 janvier 2024, pour information, le plan de mesures d'urgence relatif au projet minier Rose Lithium-Tantale. Ce document, préparé par le promoteur, vise à répondre aux exigences de la condition 24 du certificat d'autorisation délivré le 31 octobre 2022.

En introduction du document, le promoteur précise que le plan de mesures d'urgence sera mis à jour et partagé, notamment avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee-Baie-James, ainsi qu'aux gouvernements locaux d'Eastmain et de Nemaska. Cette mise à jour précédera le début des travaux de construction et de la phase d'exploitation, afin de refléter tout changement pouvant affecter la gestion des mesures d'urgence. Il réitère également les engagements pris envers ces instances gouvernementales.

Le plan présente brièvement les différentes phases du projet et identifie les activités à risque ainsi que les situations d'urgence potentielles pour chaque phase. Le déclenchement éventuel du plan de mesures d'urgence est décrit et schématisé, tout comme le processus d'intervention en fonction du niveau d'urgence.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur. Le COMEX recommande de transmettre des questions et commentaires au promoteur puisque certaines précisions sont nécessaires avant de terminer l'analyse de cette condition 24. Une lettre, avec les questions et commentaires, sera transmise à l'Administrateur provincial.

#2025-0626-01 : de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et qu'ils recommandent de transmettre des questions et commentaires au promoteur.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission de questions et commentaires

**5) Projet de mine de lithium Baie-James par Galaxy Lithium (Canada) inc.
N/Réf : 3214-14-055**

- a) Suivi de la condition 24 – Plan de gestion du transport pour la phase d'exploitation
- Complément d'information (Réponses aux questions et commentaires)
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 3 avril 2024, pour recommandation, le plan de gestion du transport durant l'exploitation minière du projet de mine lithium Baie-James. Un complément d'information, sous forme de réponses aux questions et commentaires, a également été reçu le 6 mai 2025. Ce plan a été élaboré par le promoteur afin de satisfaire aux exigences de la condition 24 du certificat d'autorisation émis le 27 décembre 2023.

La version préliminaire du plan présente de manière sommaire les règles générales de conduite sur les routes, les formations et les activités de sensibilisation destinées aux chauffeurs, ainsi que les règles encadrant les déplacements hors site. Toutefois, plusieurs éléments requis demeurent absents ou incomplets.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur. Le COMEX juge que le plan de gestion du transport est incomplet et ne répond pas aux exigences de la condition 24 du certificat d'autorisation. Le COMEX recommande de transmettre une deuxième série de questions et commentaires au promoteur. Le COMEX recommande également de rappeler au promoteur l'importance de fournir des réponses complètes et cohérentes aux questions et commentaires, ainsi que de transmettre des versions finales et à jour des documents.

#2025-0626-02 : de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur et qu'ils recommandent de transmettre une deuxième série de questions et commentaires au promoteur.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission d'une demande d'un complément d'information
Questions et commentaires (2^e série)

**6) Projet de dénoyage des fosses J-4 et 87 sur le site de l'ancienne mine Troilus
N/Réf. : 3214-14-025**

- a) Rapport de suivi des activités de dénoyage des fosses – 2024
➤ Pour information

ATTENDU QUE le Comité (COMEX) a reçu, le 2 avril 2025, pour information, le rapport de suivi environnemental et social pour l'année 2024, relatif au projet de dénoyage des fosses J-4 et 87 sur le site de l'ancienne mine Troilus.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et notent que le rapport de suivi environnemental et social répond globalement aux engagements du promoteur ainsi qu'aux conditions et modifications du certificat d'autorisation. Toutefois, certaines informations complémentaires doivent être transmises et des ajustements au programme de suivi du dénoyage sont requis. Le COMEX recommande de transmettre des questions et commentaires au promoteur.

#2025-0626-03 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et qu'ils recommandent de transmettre des questions et commentaires au promoteur.*

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission de questions et commentaires**

7) Divers

a) Retraite de Mme Marie-Josée Lizotte, sous-ministre

La secrétaire exécutive informe les membres du COMEX que Mme Marie-Josée Lizotte, sous-ministre du MELCCFP et administratrice provinciale des chapitres 22 et 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), a annoncé son départ à la retraite. Le président, Luc Lainé, propose qu'une lettre de félicitations soit transmise à Mme Lizotte afin de la remercier de sa contribution. Un projet de lettre sera rédigé et soumis aux membres du COMEX pour révision.

b) Participation au IAIA 2026

La secrétaire exécutive informe les membres du COMEX que la date limite pour soumettre une proposition de session au congrès de l'IAIA (International Association for Impact Assessment) est fixée au 28 juillet 2025. Le congrès se tiendra à Québec, du 19 au 22 mai 2026, sous le thème de « Désinformation, communication et évaluation d'impact ». Un résumé de session sera rédigé et soumis aux membres du COMEX pour révision.

c) Rapport annuel 2024-2025 du COMEX

Une première version du rapport annuel 2024-2025 du COMEX sera transmise, pour révision, aux membres du COMEX avant la rencontre prévue le 29 juillet 2025.

d) Projets à l'ordre du jour des rencontres prévues pour printemps 2025

- Projet hydroélectrique Eastmain et dérivation Rupert – Rapports de suivi
- Projet minier Whabouchi – MODCA : Prolongement de l'utilisation du campement temporaire
- Projet d'exploitation d'agrégats à la sablière à Waskaganish – MODCA
- Projet de mine de lithium Baie-James – Suivi des conditions

8) Prochaines rencontres

La prochaine rencontre est prévue le 29 juillet 2025, par vidéoconférence. Les dates pour les rencontres prévues pour l'automne 2025 seront décidées lors de cette rencontre.

Annexe A
Suivi de la correspondance du 28 mai 2025 au 26 juin 2025

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de construction d'une ligne de transport d'énergie à 161 kV pour les installations de la minière Métaux BlackRock par Hydro-Québec N/Réf. : 3214-09-027	Mélissa Gagnon MELCCFP	Mathieu Drolet Hydro-Québec	Fermeture du dossier	Transmis le 2 juin 2025 Reçu COMEX le 3 juin 2025	<i>Pour information</i>
Projet de mine de lithium Baie-James par Galaxy Lithium (Canada) inc. N/Réf : 3214-14-055	Denis Couture Galaxy Lithium	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une demande de modification du certificat d'autorisation du 27 décembre 2023 - La stratégie de chauffage	Transmis le 9 mai 2025	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 6 juin 2025 Reçu COMEX le 9 juin 2025	
Projet de mine de lithium Baie-James par Galaxy Lithium (Canada) inc. N/Réf : 3214-14-055	Denis Couture Galaxy Lithium	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une de demande de modification du certificat d'autorisation du 27 décembre 2023 – Libellé de la condition 11	Transmis le 21 mai 2025	<i>Pour information</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 6 juin 2025 Reçu COMEX le 9 juin 2025	
Projet de mine de lithium Baie-James par Galaxy Lithium (Canada) inc. N/Réf : 3214-14-055	Denis Couture Galaxy Lithium	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'un complément d'information – Suivi de la condition 14 : Plan compensation de l'habitat du poisson (réponses du promoteur aux questions et commentaires)	Transmis le 26 mai 2025	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 6 juin 2025 Reçu COMEX le 9 juin 2025	

Annexe A
Suivi de la correspondance du 28 mai 2025 au 26 juin 2025

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet d'exploitation de gisements naturels d'agrégats sur les terres de la Catégorie II de la Nation Crie de la Baie-James par la Première nation de Waskaganish N/Réf. : 3214-03-030	Sébastien Dupuis Stantec	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une demande de modification du certificat d'autorisation du 8 juin 2015 – Ajustement des périodes d'exploitation des gisements	Transmis le 27 mai 2025	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 9 juin 2025 Reçu COMEX le 10 juin 2025	
Projet de Mine Whabouchi par Nemaska Lithium inc. N/Réf. : 3214-14-052	Denis Isabel Nemaska Lithium	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Suivi de la condition 24 du certificat d'autorisation du 8 septembre 2015 - Programme de suivi environnemental et social	Transmis le 28 mai 2025	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 2 juin 2025 Reçu COMEX le 16 juin 2025	